

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	01	EDUCATION	07
SOCIAL	02	TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	09
RURAL	02	GOVERNANCE PUBLIQUE	02	ENERGIE	03

N° 3021

15 Mars 2024

15 March 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	005/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 DU 26/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE FAKALAO DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-03-2024

2	Reference	004/24 /D/ CAY1/SG /SFMP/BMP Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/24 /D/ CAY1/SG /SFMP/BMPPORTANT ANNULLATION DU DOSSIER N° 004 /AONO/CAY1ER /CIPM/2024 DU 24/01/2024 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LA VOIRIE MUNICIPALE A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

3	Reference	001/ONIT/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2024 OF 13/03/2024 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER EMERGENCY PROCEDURE N°001/ONIT/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2024 OF 13/03/2024 RELATIVE TO THE REHABILITATION OF EARTH ROADS IN THE MBANGA COUNCIL (4000 ML): SECTION 1: OLD MBANGA BALONG CHIEFDOM CROSSROADS - BEHIND THE BILINGUAL HIGH SCHOOL; SECTION 2: BILINGUAL HIGH SCHOOL — ENTRANCE UNDER MANGO FREE; SECTION 3: RED DEVIL CROSSROADS — MOUSSA CROSSROADS; SECTION 4: DUBAI CROSSROADS — DIKOUMA ORANGE CROSSROADS; SECTION 5: MOBILE PHARMACY — LAST POST DISTRICT 7A; SECTION 6: QUARTER TEN BRIDGE — CEBEC CROSSROADS 'IN THE MBANGA COUNCIL, MUNGO DIVISION, LITTORAL REGION. FINANCING: PIB MINADER 2024 FISCAL YEAR
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	08-04-2024

4	Reference	004/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 DU 23/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MOULOUM DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	19-03-2024

5	Reference	022/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 022/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AONO/CUD/CIPM1/2023 DU 13 SEPTEMBRE 2023 TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET SIGNALISATION DES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2024 & SUIVANTS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	<p>Reference 020/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°020/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AONO/CUD/CIPM1/2023 DU 13 SEPTEMBRE 2023 TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET SIGNALISATION DES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

7	<p>Reference 007/AONO/C-M°DLE/SG/STADU/CIPM/ 2024 DU 12/03/24 Lire</p> <p>Titre/objet « ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 » APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 007/ AONO/C-M° DLE/SG/STADU/CIPM/ 2024 DU 12 MARS 2024 POUR LE REBOISEMENT DE CERTAINS ESPACES DE LA VILLE DE MAYO-DARLE, COMMUNE DE MAYO DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : EXERCICE 2024</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 06-04-2024</p>
----------	--

8	<p>Reference 02/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ C. NGAN-HA/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SADOOL YAYA DANS LA COMMUNE DE NGANHA« EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : MINSANTE 2024.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 02-04-2024</p>
----------	---

9	<p>Reference 002/ONIT/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2024 OF 13/03/2024 Lire</p> <p>Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER EMERGENCY PROCEDURE N°002/ONIT/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2024 OF 13/03/2024 RELATIVE TO THE CONSTRUCTION OF 20 SHOPS IN KOMBÉ-ROAD AT A PLACE CALLED AUTOMATIC TOLL BOOTH IN MBANGA COUNCIL, MUNGO DIVISION AND LITTORAL REGION.FINANCING: PIB MINDDEVEL - 2024 FISCAL YEAR</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 08-04-2024</p>
----------	---

10	<p>Reference 003/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 DU 23/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO FAGO DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2024</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 19-03-2024</p>
-----------	--

11	<p>Reference 008/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 DU 27/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE WOUYANG DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2024</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 22-03-2024</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

12	<p>Reference 01/FNE/M.O/RM.O/sec/24 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°001/FNE/M.O/RM.O/SEC/24PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/FNE/CIPM/24 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

13	<p>Reference N°007/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet N°007/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTIONÀ L'ATTENTION DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ DU CONSULTANT GROUPEMENT SICAD/TYGA ENGINEERING TEL: 690 84 48 73B.P :5881 N'DJAMENA - TCHADE-MAIL: SICADTCHAD@GMAIL.COMENTITÉ ACHETEUSE: PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II).INTITULÉ DU MARCHÉ: SÉLECTION D'UN CONSULTANT FIRME POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 13 MAGASINS DE STOCKAGE DE RIZ DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD ET DU NORD POUR LE COMPTE DU PADFA II.RÉFÉRENCE: N°009 /APNO/MINADER/PADFA II/CSPM/RPM/2023 DU 27 NOVEMBRE 2023.LE PRÉSENT AVIS A POUR OBJET DE NOTIFIER NOTRE INTENTION D'ATTRIBUER LE MARCHÉ SUSMENTIONNÉ AU GROUPEMENT SICAD/TYGA ENGINEERING.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

14	<p>Reference 001 /FNE /DG /DA /24 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 001 /FNE /DG /DA /24</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

15	<p>Reference 005/AONO/C-M°DLE/SG/STADU/CIPM/2024 DU 12/03/ 2024 Lire</p> <p>Titre/objet « ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48» AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/C-M°DLE/SG/STADU/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MAYO-DARLE – HORE MAYO-DARLE, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO. REGION DE L'ADAMAOUA :LOT 1 : PK0-PK4+120 = 4.12KMLOT 2: PK4+120-PK7+540 = 3.42KMFINANCEMENT : RESSOURCES TRANSFEREES A LA COMMUNE DE MAYO-DARLE EXERCICE 2024</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 06-04-2024</p>
-----------	--

16	<p>Reference 006/AONO/ C-M°DLE/SG/STADU/CIPM/2024 DU 12/03/2024 Lire</p> <p>Titre/objet « ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48» AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/ C-M°DLE/SG/STADU/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PONT SUR LE MAYO-YIEL, A BOUMDO, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : MINDDEVEL, RESSOURCE TRANSFEREE À LA COMMUNE DE MAYO-DARLE EXERCICE 2024</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 12-03-2024</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference	12/AONO/CAY1/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°12/ AONO/CAY 1ER /CIPM/2024 DU 07/03/2024 POUR LE SUIVI DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES DEPENDANCES DU DOMAINE PUBLIC DANS LES QUARTIERS MBALLA I, MBALLA II, NLONGKAK I, NLONGKAK II, DJOUNGOLO I, DJOUNGOLO II, MFANDENA I, OLEMBE I ET II, NYOM I ET II, EKOMBITIE, NKOLONDOM, NKOLMBONG, ETOA-MEKI, ELIG ESSONO ET CENTRE COMMERCIAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-04-2024

18	Reference	01/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DIRECTEUR À LA SAR/SM DE NOM-KANDI DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA.« EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT: MINEFOP 2024.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	02-04-2024

19	Reference	03/AONO/C.NGANHA/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C.NGANHA/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE VELA NDIAM-SADOL CALMET (LIMITE NYAMBAKA) (13 KM) DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA« EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT: MINADER EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	02-04-2024

20	Reference	04/AONO/C.NGANHA/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C.NGANHA/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024 RELATIF A L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE AVEC ACCESSOIRES DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA« EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	02-04-2024

21	Reference	001/AONO/C.NDKLA/CIPM/AI/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.NDKLA/CIPM/AI/2024 DU 22/02/2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ÉLECTRIQUE DE L'AXE ZONGOYA-GAWEL DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOUKOULA, DÉPARTEMENT DU DIAMARE, RÉGION DE L'EXTRÊME NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	18-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	002/AONO/C.NDKLA/CIPM/AI/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.NDKLA/CIPM/AI/2024 DU 22/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION EN DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 FORAGES EQUIPE DE PMH A NGARIWA, LOUGGERE GAWEL ET EP BADAM DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINADER) EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	18-03-2024

23	Reference	006/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 DU 26/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE FIAKI DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-03-2024

24	Reference	007/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 DU 27/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BADAM DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-03-2024

25	Reference	012/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 13 MARS 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 13 MARS 2024 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE LA STATION NAUTIQUE DE LAGDO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-04-2024

26	Reference	001/DC/MINTOUL/CIPM/2024 DU 13 MARS 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/MINTOUL/CIPM/2024 DU 13 MARS 2024 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATÉRIEL RÉSEAU INFORMATIQUE DESTINÉ AUX DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS (PHASE 3)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-04-2024

27	Reference	05/C/CNG/SG/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 05/C/CNG/SG/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 002/DC/C.NG /CIPM/2024 DU 06 FEVRIER 2024 PORTANT EQUIPEMENT EN MOBILIERS DE BUREAU AU CENTRE DE SANTE INTEGRE POSTE FRONTALIER DE NGAOUI DANS LA COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BIP/ MINSANTEEXERCICE : 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

28	Reference	07/C/CNG/SG/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 07/C/CNG/SG/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 003/DC/C.NG/CIPM/2024 DU 06 FEVRIER 2024 PORTANT EQUIPEMENT EN MATERIELS INFORMATIQUES AUX CENTRES D'ETAT CIVIL DE NGAOUI DANS LA COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BIP/MINDDEVELEXERCICE : 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
29	Reference	N°009/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 Lire
	Titre/objet	N°009/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTIONÀ L'ATTENTION DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ DU SOUMISSIONNAIRE • COOPCA SRMD TAPAÏTOUAYA DE VELETEL : +237 695 65 87 01/ 676 54 78 31• COOP-CA DJOKDJAFNATEL : +237 696 25 85 04
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
30	Reference	005/24/D/CAY1/SG /SFMP/BMP Lire
	Titre/objet	DECISION N°005/24/D/CAY1/SG /SFMP/BMPPORTANT ANNULATION DU DOSSIER N° 006 /AONO/CAY1ER /CIPM/2024 DU 07/02/2024 RELATIF A L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A



COMMUNE DE NDOUKOULA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 DU 26/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE FAKALAO DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2024 , le Maire de la Commune de NDOUKOULA, **Autorité Contractante (AC)** Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour **l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classes A L'écoles publique de FAKALAO dans la Commune de Ndoukoula, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Vingt millions (20 000 000) Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINEDUB), Exercice 2024, sur les lignes d'Imputation Budgétaires : _____ et l'Autorisation de Dépense : _____ pour un coût estimatif TTC de **Vingt millions (20 000 000) Francs CFA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Trente mille (30 000) Francs CFA** à la commune de Ndoukoula.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, au plus tard le **21/03/2024 à 13 heures, heure locale** et devra porter la mention:

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 DU 26/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE FAKALAO DANS LA
COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT
PUBLIC (MINEDUB)**

EXERCICE 2024

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant deux **quatre mille (400 000) Francs CFA** et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01)** temps le **21/03/2024** à **14 heures** précises dans la salle des réunions de la commune de Ndoukoula, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (35) critères** essentiels sur **quarante-cinq (49)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base **des 49 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **11 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Ndoukoula, **Autorité Contractante(AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, dès publication du présent avis. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

MAROUA le 26 Février 2024

Le MAIRE

ABDOULAYE

COMMUNE DE YAOUNDE I

DECISION N°004/24 /D/ CAY1/SG /SFMP/BMPPORTANT ANNULATION DU DOSSIER N° 004 /AONO/CAY1ER /CIPM/2024 DU 24/01/2024 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LA VOIRIE MUNICIPALE A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des

Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23

février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

Yaoundé 1^{er} **N° 0001913 de la session N° 02 du 24/01/2024**

Et Conformément aux dispositions de **l'article 102** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECLARE :

Article 1^{er}: le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N° 004 /AONO/CAY1^{ER} /CIPM/2024 DU 24/01/2024 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LA VOIRIE MUNICIPALE A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER} EN PROCEDURE D'URGENCE, est pour compter de la date de signature de la présente décision, annulé.

Article 2: La présente décisionsera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Mars 2024

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE MBANGA

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER EMERGENCY PROCEDURE
N°001/ONIT/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2024 OF 13/03/2024 RELATIVE TO THE REHABILITATION OF EARTH
ROADS IN THE MBANGA COUNCIL (4000 ML): SECTION 1: OLD MBANGA BALONG CHIEFDOM
CROSSROADS - BEHIND THE BILINGUAL HIGH SCHOOL; SECTION 2: BILINGUAL HIGH SCHOOL —
ENTRANCE UNDER MANGO FREE; SECTION 3: RED DEVIL CROSSROADS — MOUSSA CROSSROADS;
SECTION 4: DUBAI CROSSROADS — DIKOUMA ORANGE CROSSROADS; SECTION 5: MOBILE
PHARMACY — LAST POST DISTRICT 7A; SECTION 6: QUARTER TEN BRIDGE — CEBEC CROSSROADS
'IN THE MBANGA COUNCIL, MUNGO DIVISION, LITTORAL REGION. FINANCING: PIB MINADER 2024
FISCAL YEAR**

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2021 Public Investment Budget, the Mayor of MBANGA Council, Contracting Authority, hereby launches on behalf of MBANGA Council, in emergency procedure, an open national invitation to tender for the Rehabilitation of earth roads in the Mbanga Council (4000 mi):

- section 1: Old Mbanga Balong chieftdom crossroads — behind the bilingual high school; section 2: Bilingual High School — entrance. under mango free;
- section 3: red devifcrossroads — Moussa crossroads; section 4: Dubai crossroads — Dikouma orange crossroads;
- section 5: mobile pharmacy — last post district 7A; section 6: quarter ten bridge — CEBEC crossroads IN THE MBANGA COUNCIL, MUNGO DIVISION, LITTORAL REGION.

2. Nature of services

The services to be performed include:

- INSTALLATIONS
- CLEANING AND EARTHWORKS PAVEMENT
- SAN ITATION - DRAINAGE
- WORK ON NETWORKS

3. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is opened to Cameroonian Law Firms that fulfill the requirement of this Tender with justification of Technical and Financial means to execute the work.

4. Financing

These works are financed by the Public Investment Budget of MINHDU, part of the fiscal year 2024, for an estimated amount of:

N°	Nature of works	Estimated amount ATI	Budget Head
----	-----------------	----------------------	-------------

1	Rehabilitation of earth roads in the Mbanga Council (4000 ml): section 1: Old Mbanga Balong chiefdom crossroads - behind the bilingual high school; section 2: Bilingual High School — entrance under mango free; section 3: red devil crossroads — Moussa crossroads; section 4: Dubai crossroads — Dikouma orange crossroads; section 5: mobile pharmacy — last post district 7A;	50 000 000 (fifty million) F.CFA	58 43 140 01 64142626 464211 731
---	--	-------------------------------------	--

5. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Mbanga Council, Internal Unit of Public Contract Management (IUPCM) situated in the Technical Service, PO box 49 Mbanga, as soon as this notice is published

6. Acquisition of tender file

The tender file can be obtained as from the publication of the present invitation to tender at the Mbanga Council, Internal Unit of Public Contract Management (IUPCM) situated in the Technical Service, PO box 49 Mbanga, upon presentation of Mbanga Municipal receipt attesting the payment of a non-refundable sum of **80 000 FCFA**, at the Mbanga Municipal Treasury; representing the cost of purchasing the tender documents.

Under penalty of rejection, the receipt must clearly state the number of the Invitation to Tender and must not contain any erasures or other elements that might call its authenticity into question.

When collecting the tender document, bidders must register by leaving their full address: P.O. Box, Telephone, Fax, E-mail, on a photocopy of the receipt.

7. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies including one (1) original and six (06) copies, marked as such should reach to the Mbanga Council, PO box 49 Mbanga, not later than **08/04/2024 at 11 O'CLOCK** local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER EMERGENCY PROCEDURE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER EMERGENCY PROCEDURE

N°001/ONIT/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2024 OF 13/03/2024 RELATIVE TO THE Rehabilitation of earth roads in the Mbanga Council (4000 ml):

section 1: Old Mbanga Balong chiefdom crossroads - behind the bilingual high school;

section 2: Bilingual High School — entrance under mango free;

section 3: red devil crossroads — Moussa crossroads;

section 4: Dubai crossroads — Dikouma orange crossroads;

section 5: mobile pharmacy — last post district 7A;

section 6: quarter ten bridge — CEBEC crossroads 'IN THE MBANGA COUNCIL, MUNGO DIVISION, LITTORAL REGION.

FINANCING: PIB MINADER 2024 FISCAL YEAR

8. Delivery deadline

The Maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works of this tender shall be one hundred and twenty (120) calendar days, as from the date of notification of the service order to start the works

9. Admissibility of bids

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of **one million (1,000,000) Francs CFA** valid for **ninety (90) days** beyond.

In the absence of a bid bond, and in accordance with Order No. 093/CAB/PM of November 05, 2002 setting the amounts of the bid bond and the costs of the tender documents, SMEs with national capital and management may produce a legal mortgage.

Under threat of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer...) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

Under penalty of rejection or disregard, any document signed before the date of publication of this Notice will not be taken into account. The bidder will then have 48 hours to regularize his document only for the administrative documents.

All tender documents must be dated after the date of launch of the Invitation to Tender.

Any bid that does not comply with the requirements of this Notice and the Tender Documents will be declared inadmissible.

10. Opening of bids

The bids shall be opened at once. Both administrative documents, technical and financial offers shall be opened **on the 08/04/2024 at 12 AM** by the Tenders Board attached to the MBANGA Council in the Conference hall.

.Each bidder may attend the opening session or may be represented by a person of his choice, having an expert and excellent knowledge of the offers.

11. Evaluation criteria

Tender evaluation criteria

Evaluation by the Tender Analysis Sub-Committee will take place in four (04) stages:

- Stage 1: Verification of the conformity of each bidder's administrative file.
- Stage 2: Verification of the technical files of bidders whose administrative bids are deemed compliant.
- Stage 3: Verification of the financial bids of companies whose bids have been deemed technically qualified and administratively compliant.
- Step 4: Verification of the digital files of companies whose bids have been deemed technically qualified and administratively compliant.

Elimination criteria

- a) Absence of the bid bond
- b) Absence or non-conformity after 48 hours from the opening of bids of any part of the administrative file, with the exception of the bid bond.
- c) Misrepresentation, falsified documents, scanned in the Bidder's Offer, whatever the File. To this end, the Contracting Authority and the CIPM reserve the right to proceed with the authentication of any document presenting a doubtful character;
- d) Failure to accept the clauses of the contract (CCAP and CCTP not initialled on each page, not signed, not dated at the end and without the words read and approved);
- e) Failure to include in the Tenderer's Technical Offer a Declaration of Honor by which the Tenderer certifies that not only has it not, as a Company or as a Member of a Group of Companies, abandoned any contract over the past three (03) years, but also that it is not on the list of defaulting companies drawn up annually by the Ministry of Public Procurement;
- f) Modification of a quantity or unit in the Quotation or BPU;
- g) Total absence of a quantified price in the financial offer;
- h) Technical offer incomplete due to the absence of the following documents:
Site visit report with photos of the site.
Works supervisor does not have the qualification required in the DAO;
Insufficient financial capacity.
- i) Incomplete financial bid due to absence of:
Stamped bid
Unit price schedule; Quantities and estimates;
Sub-details of unit prices.
- j) Absence or insufficiency of one of the four bid volumes;
- k) Appears on the list of companies annually excluded from public procurement; l) Failure to obtain at least 23 Yes /28 i.e. at least 80% of the essential criteria.

Essential Criteria :

- I. General company references;
Company logistics;
- III. Staff;
- IV. Technical iDproposal and planning;
- V. Financial Clauses;
- VI. Presentation;
- VII Absence of a minimum 16 GB SanDisk/ Imation/Kingston/Fastmann USB key (digital backup copy in World File for technical offers, Excel for financial offers and PDF or JPC of all Administrative Offer documents).

N.B.: Each file declared technically conform most satisfy all eliminatory criteria's and have at least 23 yes/28 there for 80% of the Essential Criteria's mention above. Evaluated in conformity with the table of Evaluation the Technical file.

12. Award

The Mayor of Mbanga Council, Contracting Authority, will award the Contract to the Bidder technically qualified and evaluated lowest Bidder (not anomaly low) after verification and correction of the prices unity and judge substantially in conform to the Tender File Documents.

13. Validity of bids

Bidders will remain committed to the offers during **ninety (90) days**, from the deadline set for the submission of tenders.

14. Complementary information

Complementary and technical information may be obtained at Mbanga Council, Project owner during working hours at Contracting Authority services.

Toll-free numbers

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

MBANGA le 13 Mars 2024

Le MAYOR

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

COMMUNE DE NDOUKOULA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 DU 23/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MOULOUM DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2024, le Maire de la Commune de NDOUKOULA, **Autorité Contractante (AC)** Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour **l'exécution des travaux de construction d'une (01) salle de classes A L'écoles publique de MOULOUM dans la Commune de Ndoukoula, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Dix millions (10 000 000) Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINEDUB), Exercice 2024, sur les lignes d'Imputation Budgétaires : _____ et l'Autorisation de Dépense : _____ pour un coût estimatif TTC de **Dix millions (10 000 000) Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **quinze mille (15 000) francs CFA** à la commune de Ndoukoula.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, au plus tard le **19/03/2024 à 13 heures, heure locale** et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 DU 23/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MOULOU M DANS LA COMMUNE
NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
(MINEDUB) EXERCICE 2024**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant **deux cent mille (200 000) Francs CFA** et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **19/03/2024** à **14 heures** précises dans la salle des réunions de la commune de Ndoukoula, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (35) critères** essentiels sur **quarante-cinq (49)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base **des 49 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;



e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **11 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Ndoukoula, **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, dès publication du présent avis. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

MAROUA le 23 Février 2024

Le MAIRE

ABDOULAYE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N° 022/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AONO/CUD/CIPM1/2023 DU 13 SEPTEMBRE 2023
TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET SIGNALISATION DES VOIRIES DANS LA VILLE DE
DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2024 & SUIVANTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision n°020/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 du **13 Mars 2024**, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	CHINA FIRST HIGHWAY ENGINEERING COMPANY CAMEROON BP: 6532 Douala Tel.: (237) 672 60 58 88/679 68 41 84	2 320 868 650 (Deux milliards trois cent vingt millions huit cent soixante-huit mille six cent cinquante)	12
2	CAPUTRACO BP: 13153 Douala Tel.: (237) 699 62 30 63	960 344 337 (Neuf cent soixante millions trois cent quarante-quatre mille trois cent trente-sept)	12
3	SECA BP: 2172 Douala Tel.: (237) 690 716 082	834 530 741 (Huit cent trente-quatre millions cinq cent trente mille sept cent quarante-un)	12
4	GROUPEMENT SOGIM-EXSA-CRT BP: 7735 Douala Tel.: (237) 677 28 71 74	699 999 743 (Six cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quarante-trois)	12

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, derrière le « Restaurant le Boj », au 5^{ème} étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 13 Mars 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°020/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 054/AONO/CUD/CIPM1/2023 DU 13 SEPTEMBRE 2023 TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET SIGNALISATION DES VOIRIES DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres 054/AONO/CUD/CIPMN°1/2023 du 13 Septembre 2023 pour les Travaux d'entretien courant et signalisation des voiries dans la ville de Douala

Considérant le procès-verbal de la séance du 25 Octobre 2023 relatif au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières du 21 Novembre 2023 de la sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 30 Novembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala

Considérant la proposition d'attribution N°008/LLEH/EWCO/CIPM N°1/CUD/2023 du 26 Janvier 2024 ;

Considérant le procès-verbal de négociation du contrat du 16 Février 2023

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: Les entreprises ci-après sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	CHINA FIRST HIGHWAY ENGINEERING COMPANY CAMEROON <i>BP: 6532 Douala</i> <i>Tel.: (237) 672 60 58 88/679 68 41 84</i>	2 320 868 650 Deux milliards trois cent vingt millions huit cent soixante-huit mille six cent cinquante)	12
2	CAPUTRACO <i>BP: 13153 Douala</i> <i>Tel.: (237) 699 62 30 63</i>	960 344 337 (Neuf cent soixante millions trois cent quarante-quatre mille trois cent trente-sept)	12
3	SECA <i>BP: 2172 Douala</i> <i>Tel.: (237) 690 716 082</i>	834 530 741 (Huit cent trente-quatre millions cinq cent trente mille sept cent quarante-un)	12
4	GROUPEMENT SOGIM-EXSA-CRT <i>BP: 7735 Douala</i> <i>Tel.: (237) 677 28 71 74</i>	699 999 743 (Six cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quarante-trois)	12

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE MAYO-DARLE

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 » APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 007/ AONO/C-M° DLE/SG/STADU/CIPM/ 2024 DU 12 MARS 2024 POUR LE REBOISEMENT DE CERTAINS ESPACES DE LA VILLE DE MAYO-DARLE, COMMUNE DE MAYO DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics de Exercice 2024, le Maire de la Commune de Mayo-Darlé lance un Appel d'Offres National Ouvert Pour le reboisement de certains espaces de la ville de Mayo-Darlé, Commune de Mayo-Darlé, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- La réalisation des pare-feu ;
- Les travaux de regarnis;
- L'arrosage des plants;
- Le gardiennage et la sécurisation des sites

Les activités connexes au projet

3. Cout Prévisionnel

Un Montant prévisionnel du projet : **10 000 000 (dix millions) F CFA TTC**

4. Allotissement

NOMBRE MAXIMUM DE LOT A GAGNER

Sans objet

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du reboisement.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Mayo-Darlé (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Mayo-Darlé, de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Mayo-Darlé (Secrétariat Général), au plus tard **le 06 Avril 2024 à 09 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 007/ AONO/C-M°
DLE/SG/STADU/CIPM/ 2024 DU 12 MARS 2024 POUR LE REBOISEMENT DE CERTAINS ESPACES DE LA
VILLE DE MAYO-DARLE, COMMUNE DE MAYO DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE
L'ADAMAOUA.*

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux
Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **deux cent mille (200 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de l'ordre ou par une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2%, du montant prévisionnel, soit deux cent mille (200 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

l'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Mayo-Darlé **le 06 Avril 2024 à 10 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Darlé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non régularisation d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;

b. Offre technique

- 4) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 5) N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ;

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80%
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MAYO-DARLE, aux numéros de téléphones : Tél :681 25 89 47

MAYO-DARLE le 12 Mars 2024

Le MAIRE

MOHAMMED ISSA

COMMUNE DE NGANHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ C. NGAN-HA/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SADOOL YAYA DANS
LA COMMUNE DE NGANHA« EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : MINSANTE 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2024, le Maire de la Commune de Ngan-Ha lance un avis d' Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction du Centre de Santé Intégré de Sadool Yaya dans la Commune de Ngan-Ha.

2. Consistance des prestations

Pour chaque lot les travaux comprennent notamment :

- Travaux préliminaires et terrassements ;
- Fondations – soubassement ;
- Maçonnerie et béton armé en élévation ;
- Revêtement scellés ;
- Charpente – couverture ;
- Menuiseries bois et métallique ;
- Peinture - vitrerie;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- V.R.D+RA.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000 (Cinquante millions) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux seront exécutés en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements MINSANTE, de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Ngan-Ha dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services de la Mairie de Ngan-Ha dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **80 000 (Quatre-vingt mille) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de Ngan-Ha.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Ngan-Ha (Secrétariat Particulier) au plus tard **le 02 Avril 2024 à 14 Heures 00** et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ C. NGAN-HA/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024
 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SADOOL YAYA DANS LA
 COMMUNE DE NGANHA
 « EN PROCEDURE D'URGENCE »
 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 000 000 (Un million) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l' Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 02 Avril 2024 à 15 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés placées auprès de la Commune de Nganha dans la salle de délibérations de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

1)- Critères éliminatoires

N°	CRITERES	OUI	NON
A	Fausse pièce falsifié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B	Absence de caution bancaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C	Absence d'un prix unitaire quantifié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D	Absence du CCTP paraphé et signé à la fin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E	Absence d'une pièce administrative ou Pièce administrative non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F	Absence d'un sous détails des prix	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G	Non-conformité du modèle de soumission	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2)- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- A. Chiffre d'affaires ;
- B. Références ;
- C. Expérience du personnel technique ;
- D. Disponibilité du matériel essentiel ;

E. Capacité de préfinancement ;

F. Présence de la méthodologie, planning et approvisionnement.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngan-Ha, Téléphone : 695 85 32 32/671 31 18 31.

NGANHA le 12 Mars 2024

Le MAIRE

AWALOU MOHAMADOU

COMMUNE DE MBANGA

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER EMERGENCY PROCEDURE
N°002/ONIT/CIGSMP/C/MBA/CIPM/2024 OF 13/03/2024 RELATIVE TO THE CONSTRUCTION OF 20 SHOPS
IN KOMBÉ-ROAD AT A PLACE CALLED AUTOMATIC TOLL BOOTH IN MBANGA COUNCIL, MUNGO
DIVISION AND LITTORAL REGION.FINANCING: PIB MINDDEVEL - 2024 FISCAL YEAR**

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2024 public Investment budget, the MAYOR of MBANGA COUNCIL Contracting Authority, hereby launches on behalf of MBANGA COUNCIL, with emergency procedure, an open national invitation to tender for the Construction of 20 shops in Kombe-road at a place called automatic toll booth in MBANGA COUNCIL, MUNGO DIVISION,LITTORAL REGION.

2. Nature of services

Construction works for this tender file concerning the construction of 24 stores in the urban center of MBANGA, Mungo Division, Littoral Region as follow:

Nature de la prestation	Locality	Sub Division	Owner Project
Construction of 20 shops in Kombe-road at a place called automatic toll booth	KOMBE-ROAD (AUTOMATIC TOOL GATE)	MBANGA	MBANGA COUNCIL

These consist essentially of concrete works and second works composed of the quantities comprise of:

- Prbliminary works
- Studies;
- Excavation;
- Foundation;
- Bricklaying;
- Elevation;
- Framework
- Roofing;
- Metal work;
- Electrical Installations;
- Painting;
- Access road and various network.

3. Estimated cost

The estimated cost of the operation is **70,000,000 (Seventy Million)francs CFA.**

4. allotment

The works are the subject of one (01) single batch.

5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to all enterprises of concerned with Cameroonian law that fulfill the required administrative, financial and technical capacities.

6. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by Public Investment Budget for MINDDEVEL



of the 2024 financial year; transferred to MBANGA Council, defined as follow:

NATURE OF WORK	ACT NUMBER	ESTIMATED BUDGET (TTC) IN FCFA	BUDGET HEAD
Construction' e 24 Boutiques Au Centre Urbain de ,MBANGA	IZ02850	70 000 000	58 27 100 02 64142626 464211 821

7. Consultation of tender file

The tender file can be consulted during working hours at the Mayor Private Secretariat of MBANGA Council Mayor as soon as the

8. Acquisition of tender file

The tender file in the French language may be consulted and obtained from the publication of the present invitation to tender at the

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies including the one (1) original and six (06) copies accompanied bsi o

RELATIVE TO THE CONSTRUCTION OF

10. Delivery deadline

The maximum execution deadline provided for, by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in cha

12. Admissibility of bids

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produces in originals or true copies certified by the issuer. They must not be older than three (03) months preceding the original date of submission of bids or must not have been established. Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single (01) phase administrative documents, the technical and financial offers shall take place on the same day. Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice.

14. Evaluation criteria

Evaluation criteria

The evaluation will be in accordance with the said eliminatory criteria, the according to the criteria considered essential in the bid

Eliminatory criteria :

a) Concerning administrative documents

- failure to produce, after a period of 48 hours following the opening of bids or after having duly notified the bidder, an administrative document deemed to be non-compliant or missing;

- absence of the bid bond in the administrative file when bids are opened;

- non-conformity of the tender model;

- false declaration or falsified document (the CIPM and the Contracting Authority reserve the right to proceed with the authentication of documents);

- absence of declaration on honour that no contracts have been abandoned in the last three (03) years;

b) Concerning the Technical Offer

- False declaration, falsified or scanned documents issued by the competent authorities; - Failure to meet at least 23 Yes /28 of

c) Concerning the Financial Offer

Incomplete financial offer for:

- Omission of a quantified unit price in the financial offer;

- Absence of a price sub-detail;

- Tender letter not stamped or dated.

- financial bid less than 80% of the estimated budget.

Essentiel criteria :

Failure to validate all of the following criteria will result in the systematic rejection of the offer:

B1. Presentation of the offer ;

B2. Company references;

B3. Availability of essential materials and equipment;

B4. Experience of management personnel;

B5. Execution methodology

B6. Sales figures ;

B7. Proof of acceptance of conditions.

N.B. : Only bids judged to be substantially compliant at the end of the technical evaluation will be taken into account in the financial evaluation.

To be declared technically compliant, each bid must have satisfied all the eliminatory criteria and obtained at least 23 Yes /28, i.e.

15. Award

The award of the contract shall be done to the bidder having presented offers in conformity, administratively, technically and financially.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to the offers for ninety (90) days, from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Contracting Authority, PO box 78 MBANG
Toll-free numbers

In order to improved good governance in the Public Contracts System (fight against corruption), numbers below (free of charge)

For any case of corruption, please call or send a sms at the following numbers: 673 205 725 /699 376748.

COMMUNE DE NDOUKOULA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 DU 23/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO FAGO DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2024, le Maire de la Commune de NDOUKOULA, **Autorité Contractante (AC)** Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour **l'exécution des travaux de construction d'une (01) salle de classe A L'école publique de OURO FAGO dans la Commune de Ndoukoula, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Dix millions (10 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINEDUB), Exercice 2024, sur les lignes d'Imputation Budgétaires : _____ et l'Autorisation de Dépense : _____ pour un coût estimatif TTC de **Dix millions (10 000 000) Francs CFA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **quinze mille (15 000) francs CFA** à la commune de Ndoukoula.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, au plus tard le **19/03/2024 à 13 heures, heure locale** et devra porter la mention:

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 DU 23/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE (01)**

**SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE OURO FAGO DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU
DEPARTEMENT DU DIAMARE,**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2024

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant deux **cent mille (200 000) Francs CFA** et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01)** temps le **19/03/2024** à **14 heures** précises dans la salle des réunions de la commune de Ndoukoula, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (35) critères** essentiels sur **quarante-cinq (49)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base **des 49 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **11 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Ndokoula, **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, dès publication du présent avis. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

MAROUA le 23 Février 2024

Le MAIRE

ABDOULAYE

COMMUNE DE NDOUKOULA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 DU 27/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE WOUYANG DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2024 , le Maire de la Commune de NDOUKOULA, Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de Réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe A L'école publique de WOUYANG dans la Commune de Ndoukoula, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- Les travaux de maçonnerie et de bétonnage ;
- Les travaux de charpente-couverture ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Les travaux de Peinture ;
- Toutes autres suggestions.

3. Cout Prévisionnel

Dix millions (10 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la Réhabilitation des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINEDUB), Exercice 2024 , sur les lignes d'Imputation Budgétaires : _____ et l'Autorisation de Dépense : _____ pour un coût estimatif TTC de **Dix millions (10 000 000) Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **quinze mille (15 000) Francs CFA** à la commune de Ndoukoula.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, au plus tard le **22/03/2024 à 14 heures, heure locale** et devra porter la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 DU 27/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE WOUYANG DANS COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2024

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de **deux cent mille (200 000) Francs CFA** et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01)** temps le **22/03/2024 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la commune de Ndoukoula, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) **N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois(03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères** essentiels sur **quarante-cinq (45)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- a) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base **des 45 critères** essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur **03 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;

15. Attribution

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;

Le Maire de la commune de Ndoukoula, **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

d) La méthodologie d'exécution sur **15 critères**

16. Durée Validité des Offres

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, dès publication du présent avis. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

MAROUA le 27 Février 2024

Le MAIRE

ABDOULAYE

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

COMMUNIQUE N°001/FNE/M.O/RM.O/SEC/24PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/FNE/CIPM/24 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Fonds National de l'Emploi communique :

La Société camerounaise de sécurité, BP : 3102 Yaoundé, Tel : 677 60 05 57/ 699 30 03 13 a été retenue comme Adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres ci-dessus pour :

LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES PERSONNES ET DES BIENS

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter dès diffusion

du présent communiqué, au Fonds National de l'Emploi (**Direction Générale, Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés**) pour recevoir notification de la Décision, et du projet de Marché correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué,

à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 13 Mars 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUTE A BIDIAS Camille

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

N°007/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTION À L'ATTENTION DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ DU CONSULTANT GROUPEMENT SICAD/TYGA ENGINEERING TEL: 690 84 48 73B.P :5881 N'DJAMENA - TCHADE-MAIL: SICADTCHAD@GMAIL.COM ENTITÉ ACHETEUSE: PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II (PADFA II). INTITULÉ DU MARCHÉ: SÉLECTION D'UN CONSULTANT FIRME POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 13 MAGASINS DE STOCKAGE DE RIZ DANS LES RÉGIONS DE L'EXTRÊME-NORD ET DU NORD POUR LE COMPTE DU PADFA II. RÉFÉRENCE: N°009 /APNO/MINADER/PADFA II/CSPM/RPM/2023 DU 27 NOVEMBRE 2023. LE PRÉSENT AVIS A POUR OBJET DE NOTIFIER NOTRE INTENTION D'ATTRIBUER LE MARCHÉ SUSMENTIONNÉ AU GROUPEMENT SICAD/TYGA ENGINEERING.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Nous attirons l'attention sur le fait que cet Avis n'a aucune valeur de contrat entre l'Entité Acheteuse et le Consultant; de même, il n'ouvre ni ne crée juridiquement aucun droit ni obligation au profit ou à l'égard de l'entité acheteuse ou du soumissionnaire.

N° lot	Nom du Soumissionnaire	Montant HT (en FCFA)	Durée de la Mission
1	Groupement SICAD/TYGA ENGINEERING	31 750 000	6 mois
2		28 250 000	6 mois

YAOUNDE le 12 Mars 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

DECISION N° 001 /FNE /DG /DA /24

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu le décret N° 90/805 du 27 avril 1990,

Portant création, organisation et fonctionnement du Fonds National de l'Emploi ;

Vu le décret N° 91/311 du 05 juillet 1991,

Portant nomination du Directeur Général du Fonds National de l'Emploi ;

Vu le décret N° 2023/368 du 28 août 2023,

Portant réorganisation et fonctionnement du Fonds National de l'Emploi

Vu la résolution N°443/FNE/CA du 21 Décembre 2023,

Portant adoption du projet de performance de l'exercice 2024 ;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : la société camerounaise de sécurité, BP :3102 YAOUNDE, TEL :677 60 05 57, 699 30 03 13, est déclaré adjudicataire de l'appel d'offre National Ouvert en procédure d'urgence N° 001/AONO/FNE/CIPM/24 pour la **fourniture des services de gardiennage des personnes et des biens au Fonds National de l'Emploi.**

Pour un montant de 24 899 400 CFA TTC (vingt-quatre millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent francs),

ARTICLE 2 : Le responsable de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction Administrative du FNE pour l'établissement de la lettre commande y afférente

ARTICLE 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

YAOUNDE le 13 Mars 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUTE A BIDIAS Camille

COMMUNE DE MAYO-DARLE

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48» AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/C-M°DLE/SG/STADU/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MAYO-DARLE – HORE MAYO-DARLE, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO. REGION DE L'ADAMAOUA :LOT 1 : PK0-PK4+120 = 4.12KMLOT 2: PK4+120-PK7+540 = 3.42KMFINANCEMENT : RESSOURCES TRANSFEREES A LA COMMUNE DE MAYO-DARLE EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mayo-Darlé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MAYO-DARLE - HORE MAYO-DARLE, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent pour chaque lot:

N°	DESIGNATION
SERIE 000: INSTALLATION	
1	Installation de chantier
2	Projet d'exécution
3	Amené et replis du matériel
SERIE 100: TERRASSEMENTS ET CHAUSSEES	
101	Déforestation
102	Abattage d'arbres
103	Débroussaillage des abords de la route
104	Remblais provenant d'emprunt
105	Déblais mis en dépôt
106	Déblai mise en remblais
107	Reprofilage y compris fossées et exutoires

3. Cout Prévisionnel

- Vingt-neuf millions quatre cent mille **(29 400 000) FCFA TTC** pour le Lot 1
- Vingt-trois millions **(23 000 000) FCFA TTC** pour le Lot 2

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprises de droit Camerounais spécialisés dans le domaine d'Entretien Routier.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, ressources transférées à la Commune de Mayo-Darlé du MINTP pour le lot 1 et du MINADER pour le Lot 2

6. Consultation du Dossier

Les dossiers d'Appel d'Offres peuvent être consultés aux heures ouvrables à la Commune de Mayo-Darlé, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de Mayo-Darlé, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de MAYO-DARLE d'une somme non remboursable de **45 000 (quarante-cinq mille) Francs CFA** pour le lot 2, et/ou de **60 000 (soixante mille) Francs CFA** pour le lot 1, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Mayo-Darlé, au plus tard **le 06 Avril 2024 à 09 heures** précises, avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°005/AONO/C-M°DLE/SG/STADU/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024 pour les TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE MAYO-DARLE – HORE MAYO-DARLE, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO. REGION DE L'ADAMAOUA :

LOT 1 : PK0-PK4+120 = 4.12km

LOT 2: PK4+120-PK7+540 = 3.42km

A« n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Délai d'exécution

La réalisation des travaux a une durée de **quatre mois (4 mois)**.

10. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

- Quatre cent cinquante mille (**460 000) francs CFA** pour le lot 2.

- Six cent mille (**600 000) francs CFA** pour le lot 1 .

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 15 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste est jointe dans la pièce N°12 du DAO valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-Préfet. ..), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère en charge des Finances, ainsi que le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la case communautaire de Mayo-Darlé **le**

06 Avril 2024 à 10 heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mayo-Darlé en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

1)- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence de caution de soumission ou fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
2. omission d'un prix unitaire quantitatif dans le bordereau des prix unitaire ;
3. Note technique inférieure à 70%.
4. Entreprise figurant sur la liste des entreprises défaillantes établies par l'ARMP.

NB : *Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes.*

2)- Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Montant moyens des marchés réalisés dûment réceptionnés au cours des trois dernières années supérieur ou égal à 23 000 000 FCFA pour le lot 2, ou à 29 400 000 FCFA pour le lot 1 (oui/non)
2. Attestation des capacités financières au moins égal à 23 000 000 FCFA pour chacun des lots 2 et 2, ou à 29 000 000 FCFA pour le lot 1 (oui/non) ;
3. Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
4. Organisation méthodologique et planning : cohérence entre les durées des tâches et rendement (oui/non) ;
5. Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier) (oui/non)
6. Disponibilité du matériel et équipement essentiel. (oui/non) ;
7. Preuve d'acceptation des conditions du marché ;
- 8, Note de présentation générale des offres (clarté des offres) ;
9. offre technique ou financier incomplet ou non conforme au DAO ; ;

NB : *Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.*

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre-Commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **soixante (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mayo-Darlé (Secrétariat Général), 679 93 78 37 / 699 55 10 68.

MAYO-DARLE le 12 Mars 2024

Le MAIRE

MOHAMMED ISSA

COMMUNE DE MAYO-DARLE

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONÇONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48» AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/ C-M°DLE/SG/STADU/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PONT SUR LE MAYO-YIEL, A BOUMDO, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : MINDDEVEL, RESSOURCE TRANSFEREE À LA COMMUNE DE MAYO-DARLE EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mayo-Darlé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les TRAVAUX DE REHABILITATION DU PONT SUR LE MAYO-YIEL, A BOUMDO, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :
LOT 100 : Installation de chantier
LOT 200 : Travaux préparatoires
LOT 300 : Terrassement du site
LOT 400 : Assainissement

3. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel de **38 500 000 (Trente-huit millions cinq cent mille francs)** F CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprise de droit Camerounais spécialisées dans le domaine d'Entretien Routier.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, ressources transférées à la Commune de Mayo-Darlé, du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local.

6. Consultation du Dossier

Les dossiers d'Appel d'Offres peuvent être consultés aux heures ouvrables à la Commune de Mayo-Darlé, dès publication du présent Avis d' Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de Mayo-Darlé, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de MAYO-DARLE d'une somme non remboursable de **80 000 (quatre-vingt mille) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Mayo-Darlé, au plus tard **le 06 Avril 2024 à 09 heures** précises, avec la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/
C-M'DLE/SG/STADU/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU PONT SUR
LE MAYO-YIEL, A BOUMDO, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE
L'ADAMAOUA.*

A « n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Délai d'exécution

La réalisation des travaux a une durée de **quatre mois (4 mois)**.

10. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à **800 000(huit cent mille) francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 15 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste est jointe dans la pièce N°12 du DAO valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-Préfet. ..), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l' Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère en charge des Finances, ainsi que le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la case communautaire de Mayo-Darlé **le 06 Avril 2024 à 10 heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Darlé en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

1)- Principaux critères éliminatoires.

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence de caution de soumission ou fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
2. Omission d'un prix unitaire quantitatif dans le bordereau des prix unitaire ;
3. Note technique inférieure à 70% ;
4. Entreprise figurant sur la liste des entreprises défaillantes établies par l'ARMP ;
5. Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres d'au moins une des pièces administrative du dossier.

NB : *Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes.*

2)- Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Montant moyens des marchés réalisés dument réceptionnés au cours des trois dernières années supérieur ou égale à 40 000 000 FCFA (oui/non)
2. Attestation des capacités financières au moins égal à 40 000 000 FCFA (oui/non) ;
3. Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
4. Organisation méthodologique et planning : cohérence entre les durées des tâches et rendement (oui/non)
- 5 . Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier) (oui/non)
6. Disponibilité du matériel et équipement essentiel. (oui/non)
7. Preuve d'acceptation des conditions du marché. (oui/non)
8. Note de présentation générale des offres (clarté des offres) ; (oui/non)
9. offre technique ou financier incomplet ou non conforme au DAO ; (oui/non)

NB : *Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.*

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre-Commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mayo-Darlé (Secrétariat Général), 679 93 78 37 / 699 55 10 68

MAYO-DARLE le 12 Mars 2024

Le MAIRE

MOHAMMED ISSA

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°12/ AONO/CAY 1ER /CIPM/2024 DU_07/03/2024 POUR LE SUIVI DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES DEPENDANCES DU DOMAINE PUBLIC DANS LES QUARTIERS MBALLA I, MBALLA II, NLONGKAK I, NLONGKAK II, DJOUNGOLO I, DJOUNGOLO II, MFANDENA I, OLEMBE I ET II, NYOM I ET II, EKOMBITIE, NKOLONDON, NKOLMBONG, ETOA-MEKI, ELIG ESSONO ET CENTRE COMMERCIAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er, lance un Appel d'Offres national en procédure d'urgence pour suivi des travaux d'entretien de certaines dépendances du domaine public de la Mairie de Yaoundé 1^{er}

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

- Honoraires journaliers d'un chauffeur de niveau Cepe chargé de conduire l'équipe technique ;
- Honoraire d'un environnementaliste junior (0-5 ans) homme/jour ;
- Honoraire d'un expert environnementaliste au-delà de 12 ans.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de **dix millions (10 000 000) francs de CFA TTC.**

4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres National, sont financés par le budget de la CAY1er, Exercices 2024, Imputation : « 612-106 ».

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, tél. 696207132. Le dit dossier peut être obtenu à ce même service contre versement d'une somme non remboursable de 25 000 Francs CFA, payable à la Recette Municipale, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant, obligatoirement, leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, tél. 696207132. Le dit dossier peut être obtenu à ce même service contre versement d'une somme non remboursable de 25 000 Francs CFA, payable à la Recette Municipale, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant, obligatoirement, leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront placées sous pli fermé, cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, au plus tard**15/04/2024**..... à **12 heure** locale, et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°_12_/ AONO/CAY 1^{er} /CIPM/2024 DU_07/03/2024_ POUR LE SUIVI DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES DEPENDANCES DU DOMAINE PUBLIC DANS LES QUARTIERS MBALLA I, MBALLA II, NLONGKAK I, NLONGKAK II, DJOUNGOLO I, DJOUNGOLO II, MFANDENA I, OLEMBE I et II, NYOM I et II, EKOMBITIE, NKOLONDON, NKOLMBONG, ETOA-MEKI, ELIG ESSONO et CENTRE COMMERCIAL DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er}

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service démarrage de celle-ci.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce jointe en annexe du DAO de 200 000 (deux cent mille) FCFA , valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La durée de validité de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de cent vingt (120) jours.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres. Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du DAO sera déclaré irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le**15/04/2024**..... à **14H00** dans la salle de réunion de la Mairie de Yaoundé 1^{er} sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis.

Dossier administratif incomplet ou non conforme, 48 heures après l'ouverture des offres ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

11.2. Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

Présentation générale de l'offre oui/non ;

Capacité financière de 2 000 000 FCFA oui/non ;

Propositions techniques et méthodologiques oui/non ;

Moyens humains oui/non ;

Les références du soumissionnaire oui/non ;

Délai d'exécution oui/non.

Le non-respect de 16/22 des critères essentiels ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au **Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, tél. 696207132 ;**

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 13 Mars 2024

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE NGANHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU
DIRECTEUR À LA SAR/SM DE NOM-KANDI DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA. « EN PROCEDURE
D'URGENCE » FINANCEMENT: MINEFOP 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2024, le Maire de la Commune de Ngan-Ha lance un avis d' Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de Construction d'un bloc de 02 salles de classe avec bureau Directeur à la SAR/SM de Nom-Kandi dans la Commune de Ngan-Ha.

2. Consistance des prestations

Pour chaque lot les travaux comprennent notamment :

- INSTALLATION DE CH ANTIER;
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE ;
- OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE ;
- MACONNERIE ET RAVALEMENT ;
- CHARPENTE –COUVERTURE ;
- MENUISERIE METALLIQUE ;
- REVETEMENT ;
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE ;
- ASSAINISSEMENT ;
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS ;
- EQUIPEMENT SPECIAL.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC des travaux est de **30 000 000 (Trente millions) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux seront exécutés en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissements MINEFOP, de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Ngan-Ha, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services de la Mairie de Ngan-Ha dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) Francs CFA** payable à la Recette Municipale de Ngan-Ha.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Ngan-Ha (Secrétariat Particulier) au plus tard **le 02 Avril 2024 à 14 Heures 00** et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024
 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU
 DIRECTEUR À LA SAR/SM DE NOM-KANDI DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA.
 « EN PROCEDURE D'URGENCE »
 « À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque ou compagnie de premier ordre agréée pèr le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **600 000 (Six cent mille) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l' Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 02 Avril 2024 à 15 heures 00** par la Commission Interne de Passation des MArchés placées auprès de la Commune de Nganha dans la salle de délibérations de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

N°	CRITERES	OUI	NON
A	Fausse pièce falsifié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B	Absence de caution de soumission	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C	Absence d'un prix unitaire quantifié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D	Absence du CCTP paraphé et signé à la fin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E	Absence d'une pièce administrative ou Pièce administrative non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F	Absence d'un sous détails des prix	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G	Non-conformité du modèle de soumission	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Critères essentiels



Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- A. Chiffre d'affaires ;
- B. Références ;
- C. Expérience du personnel technique ;
- D. Disponibilité du matériel essentiel ;
- E. Capacité de préfinancement ;
- F. Présence de la méthodologie, planning et approvisionnement.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moinsdisante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Ngan-Ha, Téléphone : 695 85 32 32/671 31 18 31.

NGANHA le 12 Mars 2024

Le MAIRE

AWALOU MOHAMADOU

COMMUNE DE NGANHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C.NGANHA/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE VELA NDIAM-SADOOL CALMET
(LIMITE NYAMBAKA) (13 KM) DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA « EN PROCEDURE D'URGENCE
» FINANCEMENT: MINADER EXERCICE 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2024, le Maire de la Commune de Ngan-Ha, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de Réhabilitation de la piste agricole Vela Ndiam-Sadool Calmet (limite Nyambaka) (12 km) dans la Commune de Ngan-Ha.

2. Consistance des prestations

Les travaux à effectuer sur le tronçon comprennent notamment :
- INSTALLATIONS ;
- NETOYAGE ET TERRASSEMENTS.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC des travaux est de **23 000 000 (Vingt-trois millions) FCFA.**

4. Allotissement

Les travaux seront exécutés en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, MINADER Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Ngan-Ha dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service de la Commune de Ngan-Ha dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Ngan-Ha.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme telles, être déposée au secrétariat particulier du Maire de la Commune de Ngan-Ha au plus tard **le 02 Avril 2024 à 14 Heures 00** et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C.NGANHA/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024 RELATIF
AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE VELA NDIAM-SADOOL CALMET (LIMITE
NYAMBAKA) (13 KM) DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA
« EN PROCEDURE D'URGENCE »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **460 000 (Quatre cent soixante mille) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l' Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 02 Avril 2024 à 15 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngan-Ha dans la salle de délibérations de la Commune de Ngan-Ha.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1°- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

N°	CRITERES	OUI	NON
A	Fausses pièces ou pièces falsifiées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B	Absence de caution bancaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C	Absence d'un prix unitaire quantifié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D	Absence du CCTP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E	Absence d'une pièce administrative ou Pièce administrative non conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F	Absence d'un sous détails des prix	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G	Non-conformité du modèle de soumission	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2°- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- A. Chiffre d'affaires ;
- B. Références ;
- C. Expérience du personnel technique ;
- D. Disponibilité du matériel essentiel ;
- E. Capacité de préfinancement ;
- F. Présence de la méthodologie, planning et approvisionnement.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Nganha, Téléphone : 695 85 32 32/671 31 18 31.

NGANHA le 12 Mars 2024

Le MAIRE

AWALOU MOHAMADOU

COMMUNE DE NGANHA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C.NGANHA/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024
RELATIF A L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE AVEC ACCESSOERES DANS LA COMMUNE DE
NGAN-HA« EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : EXERCICE 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2024, le Maire de la Commune de Ngan-Ha, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'Acquisition d'une niveleuse avec accessoires dans la Commune de Ngan-Ha.

2. Consistance des prestations

La prestation consiste à l'Acquisition d'une niveleuse avec accessoires dans la Commune de Ngan-Ha.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC des travaux est de **100 000 000 (Cent millions) FCFA**.

4. Allotissement

La prestation sera exécutée en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, MINDDEVEL Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Ngan-Ha dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service de la Commune de Ngan-Ha dès publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **100 000 (Cent mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Ngan-Ha.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Ngan-Ha, au plus tard **le 02 Avril 2024 à 14 heures 00** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C.NGANHA/CIPM/2024 DU 12 MARS 2024 RELATIF
A L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE AVEC ACCESSOERES DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA
« EN PROCEDURE D'URGENCE »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **Quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **2 000 000 (Deux millions) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l' Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 02 Avril 2024 à 15 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngan-Ha dans la salle de délibérations de la Commune de Ngan-Ha.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1)- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- Fausse pièce ou pièce falsifié;
- Absence de caution de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de Spécifications techniques de la fourniture paraphées et signées à la fin;
- Absence d'une pièce administrative ou Pièce administrative non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures;
- Non-conformité du modèle de soumission;
- note technique inférieure à 70%;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2)- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- A Chiffre d'affaires ;
- B. La présentation de l'offre
- C. Références ;
- D Expérience du personnel technique ;
- E La disponibilité des pièces de rechange ;
- F. Capacité de préfinancement ;
- G. Présence de la méthodologie, planning et approvisionnement.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Ngan-Ha, Téléphone : 695 85 32 32/671 31 18 31.

NGANHA le 12 Mars 2024

Le MAIRE

AWALOU MOHAMADOU

COMMUNE DE NDOUKOULA

AVIS D'APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.NDKLA/CIPM/AI/2024 DU 22/02/2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ÉLECTRIQUE DE L'AXE ZONGOYA-GAWEL DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOUKOULA, DÉPARTEMENT DU DIAMARE, RÉGION DE L'EXTRÊME NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINEE exercice 2024, le Maire de la Commune de Ndoukoula, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de renforcement électrique de l'axe ZONGOYA-GAWEL » dans l'Arrondissement de NDOUKOULA, Département du DIAMARE, Région de l'Extrême Nord. (En procédure d'urgence)

2. Consistance des prestations

Les consistances des travaux objet du présent Appel d'offres sont les suivantes :

- (i) L'installation du chantier proche du site des travaux ;
- (ii) L'élagage et abattage ;
- (iii) L'étude de piquetage 5kml ;
- (iv) Fourniture et pose des supports Béton de 300daN ;
- (v) Fourniture et pose des supports Béton de 500daN ;
- (vi) Les prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cinquante Millions (50 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public BIP du MINEE Exercice 2024 sur la ligne Intervention d'Urgence, imputation budgétaire.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Ndoukoula, Secrétariat Général, Service des Marchés Publics, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Mairie de Ndoukoula, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **soixante dix mille (70 000) F.CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels devra parvenir à la Commune de Ndoukoula, Service des Marchés Publics, au plus tard le **18/03/2024 à 13 heures précises**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à la Commune de Ndoukoula avec la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C.NDKLA/CIPM/AI/2024 DU 22/02/2024 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT ELECTRIQUE DE L'AXE ZONGOYA-GAWEL DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NDOUKOULA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME NORD. (EN
PROCEDURE D'URGENCE)**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à **Trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de cette caution de soumission est fixée à **Un million (1 000 000) francs CFA**. L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se passera en un temps et aura lieu le **18/03/2024 à 14 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ndoukoula. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation des offres

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Critères éliminatoires

1. **Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;**
2. **Absence de la caution de soumission ;**
3. **Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;**
4. **Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux critères essentiels ;**

Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 80% de oui seront admises à l'analyse financière.

1. **Références de l'entreprise dans les travaux similaires ;**
2. **Capacités techniques (Moyens humains et matériels) ;**
3. **Visite de site sur l'honneur ;**
4. **Méthodologie d'exécution et Plan de travail ;**
5. **Capacité financière.**

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Service de Passation des Marchés de la Commune de Ndoukoula et dans les Délégations du MINMAP ET MINEE du DIAMARE. Corruption ou mauvaises pratiques «pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques », bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 /699 37 07 48 .

MAROUA le 22 Février 2024

Le MAIRE

ABDOULAYE

COMMUNE DE NDOUKOULA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.NDKLA/CIPM/AI/2024 DU 22/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION EN DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 FORAGES EQUIPE DE PMH A NGARIWA, LOUGGERE GAWEL ET EP BADAM DANS LA COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINADER) EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2024 , le Maire de la Commune de NDOUKOULA, **Autorité Contractante (AC)** Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour **l'exécution en lot des travaux de construction DE 03 FORAGES EQUIPE DE PMH A NGARIWA, LOUGGERE GAWEL ET EP BADAM dans la Commune de Ndoukoula, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'étude hydrogéologique et géophysique préalable à l'implantation ;
- La foration au rotary et au marteau fond de trou éventuellement ;
- Équipement du forage (tubage et filtre à gravier) ;
- Développement, essai de pompage et de débit ;
- Équipement de surface ou superstructure (margelle, dalle anti-bourbier, canal d'évacuation des eaux, puits perdu et murette de clôture) ;
- La pose pompe manuelle de type INDIA MARK II ;
- Analyse physico chimique de l'eau et la désinfection du forage

La formation d'un comité de gestion du point d'eau

3. Cout Prévisionnel

VINGT CINQ MILLIONS CINQ CENT MILLE (25 500 000) FRANCS CFA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINADER, Exercice 2024 , sur les lignes d'Imputation Budgétaires _____, l'Autorisation de Dépense _____ ET pour un coût estimatif TTC VINGT CINQ MILLIONS CINQ CENT MILLE (25 500 000) FRANCS CFA.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du secrétariat **de la Commune de NDOUKOULA**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu du secrétariat **de la Commune de NDOUKOULA**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **vingt mille (20 000) Francs CFA** à la commune de Ndoukoula.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétariat **de la Commune de NDOUKOULA**, au plus tard le **18/03/2024 à 13 heures, heure locale** et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.NDKLA/CIPM/AI/2024 DU 22/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION EN LOT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 FORAGES EQUIPE DE PMH A NGARIWA, LOUGGERE GAWEL ET EP BADAM COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINADER) EXERCICE 2024

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de **Cinq cent dix mille (510 000) Francs CFA** et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **18/03/2024** à **14 heures** précises dans la salle des réunions de la commune de Ndoukoula, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à **Quarante -deux (32) critères** essentiels sur **quarante-cinq (45)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base **des 45 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;



e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Ndoukoula, **Autorité Contractante(AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du secrétariat **de la Commune de NDOUKOULA**, dès publication du présent avis. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

MAROUA le 22 Février 2024

Le MAIRE

ABDOULAYE

COMMUNE DE NDOUKOULA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 DU 26/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE FIAKI DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2024 , le Maire de la Commune de NDOUKOULA, Autorité Contractante (AC) Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de Réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à L'école publique de FIAKI dans la Commune de Ndoukoula, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- Les travaux de maçonnerie et de bétonnage ;
- Les travaux de charpente-couverture ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Les travaux de Peinture ;
- Toutes autres suggestions.

3. Cout Prévisionnel

Dix millions (10 000 000) Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la Réhabilitation des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINEDUB), Exercice 2024 , sur les lignes d'Imputation Budgétaires : _____ et l'Autorisation de Dépense : _____ pour un coût estimatif TTC de **Dix millions (10 000 000) Francs CFA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **quinze mille (15 000) Francs CFA** à la commune de Ndoukoula.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, au plus tard le **21/03/2024 à 14 heures, heure locale** et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 DU 26/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE FIAKI DANS COMMUNE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2024

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de **deux cent mille (200 000) Francs CFA** et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01)** temps le **21/03/2024 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la commune de Ndoukoula, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;

- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) **N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois(03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères** essentiels sur **quarante-cinq (45)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- a) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base **des 45 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;



e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Ndoukoula, **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, dès publication du présent avis. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

MAROUA le 26 Février 2024

Le MAIRE

ABDOULAYE

COMMUNE DE NDOUKOULA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 DU 27/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BADAM DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2024 , le Maire de la Commune de NDOUKOULA, **Autorité Contractante (AC)** Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour **l'exécution des travaux de Réhabilitation d'une (01) salle de classe à L'école publique de BADAM dans la Commune de Ndoukoula, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- Les travaux de maçonnerie et de bétonnage ;
- Les travaux de charpente-couverture ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Les travaux de Peinture ;
- Toutes autres suggestions.

3. Cout Prévisionnel

cinq millions cinq mille (5 005 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la Réhabilitation des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (MINEDUB) , Exercice 2024, sur les lignes d'Imputation Budgétaires : _____ et l'Autorisation de Dépense : _____ pour un coût estimatif TTC de **cinq millions cinq mille (5 005 000) Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **quinze mille (15 000) Francs CFA** à la commune de Ndoukoula.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, au plus tard le **22/03/2024 à 14 heures, heure locale** et devra porter la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C.NDKLA/CIPM/TBEC/2024 DU 27/02/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BADAM DANS LA COMMUNE DE NDOUKOULA DU DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINEDUB) EXERCICE 2024

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de **cent mille (100 000) Francs CFA** et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01)** temps le **22/03/2024 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la commune de Ndoukoula, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) **N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois(03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- d) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères** essentiels sur **quarante-cinq (45)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- a) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base **des 45 critères** essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur **03 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;

15. Attribution

d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

Le Maire de la commune de Ndoukoula, **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée, techniquement, aura été évaluée la moins disante, après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la **Secrétariat de la Commune de NDOUKOULA**, dès publication du présent avis. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

MAROUA le 27 Février 2024

Le MAIRE

ABDOULAYE

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 13 MARS 2024
POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE LA STATION NAUTIQUE
DE LAGDO**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 23 150 01 330004 522117

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert pour la poursuite des travaux de construction de la clôture de la Station Nautique de Lagdo sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, consistent en la réalisation des tâches suivantes :

- Travaux préliminaires (production des documents d'exécution, installation du chantier, nettoyage général du site,...)
- Elévation ;
- Construction du mur de soutènement ;
- Eclairage ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante millions (50 000 000) Francs CFA TTC**.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont organisées en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant de la compétence en la matière.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTOUL de l'exercice 2024 sur l'imputation budgétaire 58 23 150 01 330004 522117.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage. La version électronique peut être obtenue sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage, sur présentation de l'original d'une quittance de **soixante-cinq mille (65 000) francs CFA** non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

a) Pour la soumission hors ligne

Les offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). **Une version numérique des offres techniques et financières gravée sur CD-ROM ou dans une Clé USB doit également être transmise (Version Word/Pdf pour l'offre technique et Version Excel pour l'offre financière)**. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage au plus tard **le 15 avril 2024 à 11 heures**, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

*« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 13 MARS 2024
pour la poursuite des travaux de construction de la clôture de la Station Nautique de Lagdo.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

b) Pour la soumission en ligne

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 15 avril 2024** à 12 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le Dossier Administratif ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

Les travaux auront lieu à **Station Nautique de Lagdo dans le département de la Bénoué, Région du Nord**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **un million (1 000 000) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres et établi par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, précisément l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le présent appel d'offres entraînera le rejet immédiat de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu **le 15 avril 2024 à 12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Fausse déclaration ou Pièce falsifiée;
- Note technique inférieure à 6 « oui » sur 7 critères essentiels ;
- Non-respect du format de fichier des offres pour les soumissions en ligne ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS pour les soumissions en ligne ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années.

Critères essentiels de qualification :

- Situation financière ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Qualification et expérience du Personnel Clé ;
- Moyens logistiques (matériels utilisés) ;
- Méthodologie et planning ;
- Rapport de visite du site assorti des photos;
- Présentation générale de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière aura été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage, Tél : 222 22 35 69.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@min

YAOUNDE le 13 Mars 2024

Le *MINISTRE D'ÉTAT*

MAIGARI BELLO BOUBA

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/MINTOUL/CIPM/2024 DU 13 MARS 2024 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATÉRIEL RÉSEAU INFORMATIQUE DESTINÉ AUX DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS (PHASE 3)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 23 151 06 320010 524219

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, une Demande de Cotation pour la poursuite de l'acquisition du matériel réseau informatique destiné aux délégations régionales de son département ministériel sur financement du Budget d'Investissement Public, Exercice 2024.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, consistent en la fourniture des équipements informatiques ci-après ainsi qu'à la réalisation des travaux de câblage de réseau informatique.

Il s'agit des équipements informatiques suivants dont les spécifications techniques ont été proposées en vue d'assurer la conformité et l'interopérabilité avec les autres équipements du réseau informatique du MINTOUL :

N°	Désignation	Unité	Quantité
1	Tiroir optique	U	10
2	Convertisseur optique	U	10
3	Commutateur Ethernet 24 ports (Switch PoE)	U	5
4	Access points (Routeur wifi)	U	10
5	Téléphones IP grand modèle	U	3
6	Téléphones IP petit modèle	U	5

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) vingt-cinq millions (25 000 000).

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installés au Cameroun et leur permettant de réaliser les prestations, objet de la présente Demande de Cotation.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget d'Investissement du Ministère d'Etat Imputation n° 58 23 151 06 320010 524219.

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage. La version électronique peut être obtenue sur <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de 100 000 francs CFA non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.
Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées. La soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

A- Pour la soumission hors ligne

L'offre est établie en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels) sur CD-ROM **doit également être transmise (Version Word/pdf pour la partie technique et Version Excel pour la partie financière)** parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage, au plus tard **le 08 avril 2024 à 11 heures**, heure locale, déposée contre décharge et présentée en séance de dépouillement.

*« DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINTOUL/CIPM/2024 DU 13 MARS 2024 pour l'acquisition du matériel réseau informatique Ministère du Tourisme et des Loisirs (Phase 3).
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

B- Pour la soumission en ligne

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 08 avril 2024 à 12 heures**. Une copie sur USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la soumission en ligne.

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le Dossier Administratif ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants : Format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images. Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de **trois (03) mois**. Ce délai prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service. La livraison des prestations aura lieu au Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) Francs CFA** ayant cours de la date originale de validité de l'offre et établi par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère du Tourisme et des Loisirs.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre unique sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires mandatés et ayant une parfaite connaissance de leur offre respective.

Elle aura lieu **le 08 avril 2024 à 12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1^{er} étage de l'immeuble des Loisirs à Yaoundé.

13. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en

- l'examen de la conformité des pièces administratives ;
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, des références professionnelles du soumissionnaire, du prix ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

Pour ce faire, elle fera usage des **critères** ci-après :

A- Critères éliminatoires :

- Absence de l'une des pièces du dossier administratif 48 h après l'ouverture des offres ;
- Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ou la présence d'une caution de soumission n'ayant pas été libérée ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence des prospectus et fiches techniques émanant du fabricant dans l'original de l'offre en couleur ;
- Absence d'un personnel qualifié ;
- Non-respect d'au moins 4/5 des critères essentiels ;
- Non-conformité aux spécifications techniques des fournitures (Avoir une évaluation négative (NON) pour un ou plusieurs critères) ;
- Non-respect du format de fichier des offres pour les soumissions en ligne ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS pour les soumissions en ligne ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois dernières années.

B- Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre (reliure, pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires en couleur, offre unique, présence de tous les documents) ;
- Références générales ou expériences du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Capacité financière délivrée par un établissement financier agréé par le MINFI ;
- Planning et délai de livraison ;
- Service après-vente.

Le système de notation des cotations relativement aux critères essentiels dont le détail est donné en annexe, se fera par mode de notation

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les conditions requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation. Toute offre non conforme sera déclarée irrecevable et donnera lieu à une suspension de la commande publique.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Publics du Ministère du Tourisme et des Loisirs, porte 210, 2^{ème} étage, Tél : 222 22 35 69.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SM 07 48.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS bien vo 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

COMMUNE DE NGAOUI

COMMUNIQUE N° 05/C/CNG/SG/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 002/DC/C.NG /CIPM/2024 DU 06 FEVRIER 2024 PORTANT EQUIPEMENT EN MOBILIERS DE BUREAU AU CENTRE DE SANTE INTEGRE POSTE FRONTALIER DE NGAOUI DANS LA COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BIP/ MINSANTEEXERCICE : 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, communique :

L'Entreprise suivante est par décision municipale N° **007 / 2024 /DM/CNG/SG/CIPM du 0 7 Mars 2024**, déclarée attributaire du marché relatif à la demande de cotation ouverte ci-dessous, pour le montant et délai ci-après conformément au tableau suivant:

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCES	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	Dossier de Consultation N° 002/DC/C.NG/CIPM/2024 du 06 février 2024	équipement en mobiliers de bureau au Centre de Santé Intégré poste frontalier de Ngaoui	ETS GONGA BP : 535 Ngaoundéré TEL : 679 660 708	12 000 000 FCFA	60 (soixante jours)

Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Commune de NGAOUI dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet de ladite lettre-commande

NGAOUI le 7 Mars 2024

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

COMMUNE DE NGAOUI

COMMUNIQUE N° 07/C/CNG/SG/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION N° 003/DC/C.NG/CIPM/2024 DU 06 FEVRIER 2024 PORTANT EQUIPEMENT EN MATERIELS INFORMATIQUES AUX CENTRES D'ETAT CIVIL DE NGAOUI DANS LA COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BIP/MINDEVELEXERCICE : 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, communique :

L'Entreprise suivante est par décision municipale N° **008/2024/DM/CNG/SG/CIPM/du 07 Mars 2024**. Déclarée attributaire -du marché relatif à la demande de cotation ouverte ci-dessous, pour le montant et délai ci-après conformément au tableau suivant:

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCES	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	Dossier de Consultation N° 003/DC/C.NG/CRM/2024 du 06 février 2024	équipement en matériels informatiques aux centres d'Etat Civil de Ngaoui	ETS HANACH BP : 85 Ngaoundéré TEL : 697 113 047	10 000 000 FCFA	60 (Soixante jours)

Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Commune de NGAOUI dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué, en vue de la souscription au projet de ladite lettre-commande.

NGAOUI le 7 Mars 2024

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

N°009/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTION À L'ATTENTION DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ DU SOUMISSIONNAIRE • COOPCA SRMD TAPAÏTOUAYA DE VELETEL : +237 695 65 87 01/ 676 54 78 31 • COOP-CA DJOKDJAFNATEL : +237 696 25 85 04

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Entité acheteuse : Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II).
Intitulé du Marché: Acquisition de 40 tonnes de Semences certifiées de riz destinées à l'appui des nouvelles coopératives de la filière riz de l'antenne de Maroua présélectionnées au cours des sessions des Comités Régionaux de Sélection (CRS) de février 2023.

Référence : N°007 /DPX/MINADER/PADFA II/CSPM/RPM/2023 DU 25 Janvier 2024

Le présent Avis a pour objet de vous notifier notre Intention d'attribuer le Marché susmentionnés au Coopératives COOPCA SRMD TAPAÏTOUAYA de VELE et COOP-CA DJOKDJAFNA.

Nous attirons l'attention sur le fait que cet avis n'a nulle valeur de contrat entre l'entité acheteuse et le soumissionnaire; de même, il n'ouvre ni ne crée juridiquement aucun droit ni obligation au profit ou à l'égard de l'entité acheteuse ou du soumissionnaire.

N° du lot	Nom du Soumissionnaire	Montant HT (en F CFA)	Délai de Livraison (en Jours)
1	COOPCA SRMD TAPAÏTOUAYA de VELE	10 000 000	14
2	COOP-CA DJOKDJAFNA	10 000 000	12

YAOUNDE le 12 Mars 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMUNE DE YAOUNDE I

DECISION N°005/24/D/CAY1/SG /SFMP/BMPPORTANT ANNULATION DU DOSSIER N° 006 /AONO/CAY1ER /CIPM/2024 DU 07/02/2024 RELATIF A L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des

Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23

février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} **N° 0001915 de la session N° 04 du 08/02/2024**

Et Conformément aux dispositions de **l'article 102** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECLARE :

Article 1^{er}: le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence **N° 006 /AONO/CAY1^{ER} /CIPM/2024 DU 07/02/2024 RELATIF A L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER} EN PROCEDURE D'URGENCE**, est pour compter de la date de signature de la présente décision, annulé.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Mars 2024

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !